

# SÉJOUR JEUNES



A LA

MER

2025

**24 PLACES**  
**6 JOURS**  
**ET 5 NUITS**

Séjour à la mer du  
13 juillet au 18 juillet

A DESTINATION DES COLLEGIENS

Organisé par la Communauté  
de Communes Saultre et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE  
Communauté de Communes

# La Communauté de Communes Sauldre et Sologne organise un séjour à la mer du 13 au 18 juillet 2025 à Saint-Trojan-les-Bains.

À DESTINATION DES COLLÉGIENS - 24 PLACES DISPONIBLES  
EN MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON SOLOGNE BERRY

Un séjour de 6 jours et 5 nuits durant lequel les jeunes pourront découvrir la mer et ses activités.

## Les activités proposées :

Baignade, découverte de l'île d'Oléron et autres activités ainsi que des soirées qui sont organisées par le village vacances.

Les jeunes inscrits pourront participer (non obligatoire) à une réunion de préparation du programme du séjour le mercredi 7 mai de 14h à 17h à la salle Bill Millin à Aubigny-sur-Nère.

## Organisation :

La Communauté de communes met à disposition une équipe d'animation pour l'accompagnement des jeunes (1 directeur et 2 animateurs). Elle est responsable de l'organisation du séjour et de l'inscription des participants.

## Tarif : 350 €

Comprenant :

- L'hébergement et les repas (prévoir le pique-nique pour le premier jour)
- L'encadrement
- L'ensemble des activités sur place

## Paiement en 3 fois :

Un titre de paiement de 150€ sera envoyé par le Trésor Public en mai, un autre de 100 € en juin et un dernier de 100 € en juillet. Possibilité de régler les titres avec des chèques vacances.

## Inscription :

L'inscription se fait par l'envoi du dossier complet\* par mail à :

responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr  
à partir du mercredi 23 avril 2025 dès 7h au 30 avril inclus. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets dans la boîte mail.

Les enfants ayant déjà participé à un séjour mer intercommunal ne seront pas prioritaires.

Ils pourront s'inscrire (c'est-à-dire envoyer leur dossier par mail), mais leur inscription ne sera validée que s'il reste des places disponibles à la date de clôture des inscriptions.

Attention, le séjour est réservé aux jeunes dont la résidence se situe sur le territoire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.

## \* DOCUMENTS NÉCESSAIRES: POUR VALIDER LE DOSSIER

- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la CDC ([www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)) complétée et signée
- Copies des pages de vaccination du carnet de santé
- L'attestation d'assurance extra-scolaire 2024-2025
- L'attestation CPAM ou autre régime (RSI, MGEN, etc.) de moins d'un an
- L'attestation mutuelle avec les dates de validité

## POUR LA RÉUNION D'INFORMATIONS DU 2 JUILLET

- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (à réaliser à la piscine).

## Dates à retenir :

- Réunion de préparation des jeunes :  
mercredi 7 mai de 14h à 17h - salle Bill Millin d'Aubigny-sur-Nère

- Réunion d'informations pour les parents :  
mercredi 2 juillet à 18h30 - salle Bill Millin d'Aubigny-sur-Nère

## Contact :

Bertrand Levet, Responsable du séjour jeunes  
06 33 02 25 01 - [responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr](mailto:responsable.jeunesse@aubigny-sur-nere.fr)

